

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Giuffrèdo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS.

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 3 Août 1875.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance du 23 juillet, a nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, M. Paul Schœffer, Avocat à la Cour d'Appel de Paris.

NOUVELLES LOCALES.

S. Exc. le Baron de Boyer de Sainte Suzanne Gouverneur Général de la Principauté, qui s'est rendu pour quelques jours à Paris, a été reçu à Versailles par M. le Maréchal de Mac-Mahon, Duc de Magenta, Président de la République, et est parti ensuite pour le château de Marchais.

M. le Gouverneur Général est attendu prochainement à Monaco.

M. le Maire de Monaco a reçu de M. le Comte de Drée, Consul de France, la lettre suivante :

Monaco, le 27 juillet 1875

Monsieur le Maire,

Par une dépêche en date du 24 de ce mois, S. Exc. M. le duc Decazes m'accuse réception de la somme de 1,357 fr. 80 c. que vous avez bien voulu me verser pour la souscription ouverte spontanément par vous à la Mairie, en faveur des inondés des départements français. Il me charge de vous en remercier, ainsi que l'excellente population de Monaco dont la générosité s'est affirmée de nouveau d'une autre manière, et il m'annonce que, en suite des ordres qu'il a immédiatement donnés, votre liste sera insérée dans l'un des plus prochains numéros du *Journal Officiel*.

Veillez, je vous prie, être près de tous l'interprète de notre reconnaissance et agréer, Monsieur le Maire, les assurances de mes sentiments les plus distingués.

Le Consul H^r, Vice-Consul de France,

Signé: DE DRÉE.

Deuxième bal champêtre au profit des inondés, dimanche dernier. Même entrain, même succès de charité que la semaine précédente.

La charmante promenade de S^{te}-Barbe avait un aspect plus joyeux encore; les guirlandes d'éclairage étaient doublées, les artistes de l'orchestre de Monte Carlo qu'on ne saurait trop louer de leur empressement, s'étaient rendus plus nombreux à l'ap-

pel des organisateurs, et l'animation de la danse s'en est ressentie.

Une tombola avait été tirée dans la journée sur cet emplacement si pittoresque; de fort jolis lots ont été gagnés; nous enregistrons avec un vif plaisir ce résultat d'un mouvement sympathique pour les infortunes de la France, qui continue si bien la tradition des sentiments que lui a voués de tout temps la Principauté de Monaco.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois de juillet est de 9,840.

Voilà la saison des vacances arrivée!

Tous nos jeunes écoliers vont bientôt être libres! quelle belle chose que les vacances! Qui ne se souvient encore des émotions, de la joie qu'apporte au cœur ce mot magique. Pour l'écolier travailleur, appliqué, la rentrée dans sa famille est un vrai triomphe. Les couronnes et les livres qu'il a remportés à la distribution des prix et dont il arrive chargé, lui valent mille caresses, mille gâteries, souvent des récompenses pleines d'attrait pour lui. Mais au milieu de ses joies, il n'oublie pas qu'il faut travailler même pendant les vacances, et que souvent une bonne année scolaire dépend de la façon dont on a employé ses congés.

Les Dames de S^t-Maur dont le zèle et l'activité sont si justement appréciés par notre population, ont donné samedi matin congé à leurs nombreuses élèves. La distribution des prix s'est faite, comme d'habitude, sans invitation. Le clergé seul y assistait. A midi, des essaims de jeunes filles en robes blanches, la plupart fières de leur succès, se répandaient dans la ville, recevant de droite et de gauche des félicitations.

Les étrangers qui font en ce moment une saison de bains parmi nous et qui, redoutant l'ardeur du soleil, n'osent entreprendre aucune excursion dans la montagne, nous sauront gré de leur signaler un endroit charmant, à un quart d'heure de Monte Carlo, endroit où l'on jouit, durant tout le jour, de la plus délicieuse fraîcheur.

Nous voulons signaler la grotte de la *Vieille* dont l'ouverture s'aperçoit de l'établissement même des bains de mer.

On peut s'y rendre en un quart d'heure, par mer, et en dix minutes de voiture, par terre.

L'entrée de la grotte, qui ne mesure pas moins de

15 mètres de largeur environ sur 8 mètres d'élévation, est en façade sur la mer. Les rochers où elle se trouve forment cap et l'abritent contre les vents de l'Est et du Sud.

On peut donc l'aborder, soit en bateau, soit par terre, en descendant le long du cap qui la protège contre les vents d'Est.

Laissons au savant investigateur de nos contrées, M. H. Mathieu, le soin de noter les merveilles géologiques de ce point de notre territoire; disons seulement que la voûte, complètement distincte des rochers qui lui servent de base, et qui présente une altitude de 12 mètres sur 25 mètres environ de profondeur est composée de poudingues qui ont pris les formes les plus curieuses, et que sa base enfouie sous du gravier fin nous a paru composée de rochers porphyriques et trachytiques avec cristaux d'albique et d'orthose.

Mais ce que nous devons signaler principalement c'est la merveilleuse température de cette grotte; alors que l'atmosphère est brûlante au-dehors, on respire là un air non-seulement frais mais encore tout imprégné des douces et fortifiantes senteurs de la mer.

On peut y passer une journée délicieuse entre le bain, la pêche et les gaités des traditionnels *pique-niques* de ces contrées; à peine si l'on se doute, de là, que le paysage d'or qui, au loin, émerge des flots, brûle les pieds de ceux qui foulent son sol.

Que nos visiteurs d'été fassent une visite à ce coin délicieux, ils en reviendront enchantés.

Ce qui nous étonne même c'est que la spéculation ne se soit pas déjà emparée de ce charmant but de promenade, et n'en ait pas fait, à l'aide de quelques travaux qui en rendraient l'accès facile par tous les temps, une sorte de pied à terre, où les excursionnistes pourraient se donner rendez-vous.

Nos pêcheurs que favorise en ce moment l'état de la mer et de la température, font d'abondantes récoltes en poissons, en coquillages et en fruits de mer. Cette nourriture, excellente pendant l'été, et d'un grand débit sur nos marchés, présente des inconvénients, surtout en ce qui concerne les coquillages, et nous croyons devoir le rappeler à nos consommateurs.

On sait le proverbe qui recommande de se priver de coquillages pendant les mois dont les noms ne renferment pas d'*R* — de Mai à la fin d'Août par conséquent. Ce dicton est basé sur la saison de reproduction des mollusques, qui est celle de la can-

cule, et voici ce que le *Figaro* relate à ce sujet :

« Sur une quantité de cinquante quatre mille de ces mollusques (moules, huîtres, etc.) dix-sept cents ont dû être jetés à la voirie ; soit trois pour cent.

« Le trois pour cent des consommateurs aurait donc été empoisonné.

« Or, comme les coquillages malades sont également répartis partout, on peut admettre que tous les acheteurs sont exposés à être tout au moins incommodés. »

La feuille parisienne termine son article par ces mots significatifs :

Avis au lecteur !

Si le climat hivernal de la Principauté est aujourd'hui parfaitement connu de toutes les parties du monde, il existe un fait incontestable, c'est que son climat estival ne l'est pas assez. Des études sérieuses n'ont pas encore été faites sur ses conséquences. Bien des gens, en effet, sachant que l'hiver n'existe pas pour nous, en concluent que l'été doit y être insupportable.

C'est là une erreur.

Le soleil est certainement très-chaud ici, mais ses effets torrides sont heureusement combattus par les brises qui, tour à tour, descendent sur nous des vallées des Alpes, ou nous viennent de la mer. Les courants d'air qui se produisent sur notre littoral sont, en effet, si intenses, parfois, que, suivant le point sur lequel ils se produisent, ils portent à croire que l'état de la température vient de se modifier instantanément.

Ainsi on peut incontestablement établir ce fait : à savoir que si les journées sont chaudes, les soirées et les nuits offrent un caractère de fraîcheur qu'on ne trouve nulle part. Pour ceux donc que leurs affaires ne forcent pas à travailler pendant le jour, ces pays-ci ont un avantage incontestable : ils leur permettent de prendre, le soir, des distractions dont il leur serait impossible de jouir dans le Nord, par exemple, où les nuits sont aussi chaudes que les journées.

Et en effet, la nuit venue, la température se modifie d'une façon telle que nous avons souvent entendu des gens du Nord nous dire avec un certain étonnement : mais on jouit ici, en été, de véritables soirées de printemps.

Le qualificatif n'est nullement exagéré. Ce sont, bien certainement, de véritables soirées printanières que celles de juillet et d'août. Leurs brises fraîches et parfumées sont une juste compensation à leurs chaudes journées, dont les effets sont cependant très-souvent atténués, même en plein jour, par les brises de la mer.

Somme toute, la saison chaude est beaucoup moins pénible à supporter sur nos rivages que dans l'intérieur des terres, où la chaleur, une fois établie, séjourne sans aucune cesse, durant deux ou trois mois.

L'expérience commence d'ailleurs à prouver que ceux là font erreur qui croient que l'été est plus insupportable dans cette contrée qu'ailleurs, pour ceux, bien entendu, que la fortune favorise; aussi croyons nous que le jour n'est pas éloigné où nos hivernants qui vont, en été, chercher une soi-disant fraîcheur dans le nord, finiront par comprendre qu'ils peuvent se la procurer ici, en évitant des frais de déplacement toujours considérables.

Rassurons les esprits timorés dont certains journaux exploitent la pusillanimité en parlant du refroidissement de la terre et du déplacement de

son orbite. La terre se refroidit, le fait est certain, mais ce n'est pas à ce lent phénomène qui demande des siècles pour présenter à la science les données d'une appréciation, qu'il faut attribuer les perturbations survenues. Elles sont du domaine des contingences fortuites.

D'après les études faites sur le passé de notre globe et surtout d'après les relevés scientifiques les plus sérieux, il faudra encore environ 400,000 ans pour que le mot de refroidissement ait un sens sérieux vis-à-vis de l'espèce humaine; il y a de la marge comme on le voit. Quant au déplacement de l'orbite de la terre, c'est un mot qui a une valeur identique.

Il est avéré que le soleil se déplace, marchant dans le sens de la constellation d'Hercule; mais il décrit une courbe si immense que les observateurs n'en peuvent jusqu'ici noter que les sections droites. Or, comme cette circonférence à décrire a sa durée calculée sur le chiffre de 25,000 ans, l'homme n'a pas plus à s'en préoccuper qu'il ne se préoccupe de la question du refroidissement.

Boiser les montagnes, endiguer les fleuves et apporter aux soins du sol cet esprit de solidarité qui doit être la base de ses agissements, voilà tout ce qui reste à faire pour l'homme. Souhaitons qu'il le comprenne et qu'il le fasse.

Voici, d'après le prophète Nick, les probabilités du temps pour le mois d'août :

Temps mixte, en partie assez beau, en partie agité, orageux, humide, souvent couvert ou brumeux, orages violents *ça et là*, particulièrement du 1^{er} au 7, du 12 au 20, du 24 au 31; ces périodes correspondent avec les points astronomiques. *Grêles, ravines, crues d'eau à redouter.* Beaucoup d'eau sur certains points où sévissent les orages, pas du tout sur d'autres. Variations brusques de température. Radiation solaire vive. Nuits fraîches. Quelques éclaircies entre les époques critiques (première et deuxième dizaines principalement), notamment sur le Midi. En somme, temps encore accidenté, orageux, funeste aux agriculteurs.

La décroissance des jours, qui a commencé le 21 juin, est déjà sensible : le soleil, qui se levait alors à 3 heures 58 du matin, n'apparaîtra plus qu'à 4 heures 23 et son séjour sur notre horizon, qui était de 16 heures 7 minutes, ne sera maintenant que de 15 heures 25 minutes.

Le Consul de Tunis dans la Principauté nous communique l'avis suivant :

MINISTÈRE DE LA MARINE DE TUNISIE.

AVIS AUX NAVIGATEURS.

Phare du Cap Bon.

Le Gouvernement de Son Altesse le Bey vient d'établir un phare au Cap Bon.

Ce phare est dioptrique et de premier ordre; il montre un feu tournant rouge chaque minute et demie, c'est-à-dire que la durée de l'occultation est d'une minute vingt-cinq secondes, et celle du jet de lumière rouge de cinq secondes.

La tour du phare est circulaire, bâtie en pierres blanches, la base de la tour ne fait qu'un avec la bâtisse rectangulaire en pierre blanche qui sert de demeure au gardien du Phare. Le tout est construit sur le second monticule ou élévation, à près de 3/4 de mille de l'extrémité du cap Bon.

Le Phare est situé par 37 degrés 4 minutes et 45 secondes de latitude nord et 11 degrés 3 minutes et 15 secondes de longitude Est. (La longitude est rappor-

tée au méridien de Greenwich.)

La hauteur de la tour du Phare depuis la base jusqu'à la girouette est de 75 pieds; (pieds anglais.)

L'élévation de la base de la tour au-dessus du niveau de la mer est de 350 pieds.

L'élévation de la lanterne au-dessus du niveau de la mer est de 412 pieds.

Le feu est visible par le beau temps à 25 milles. Il éclaire un arc de l'horizon de 246 degrés entre la direction du cap Bon au cap Carthage et celle du Sud-Est en tournant par le Nord.

Le feu sera éclipsé par l'île de Zembra quand on l'approchera du côté de l'Ouest, cette île masquant un arc d'horizon de 8 degrés dont le centre serait au phare du cap Bon.

Entre Zembra et le Cap, le feu sera visible au-dessus de l'île de Zembretta.

Le feu du phare sera allumé toute la nuit à partir du 1^{er} Août 1875 au soir.

Nota. — Un droit de 3 centimes par tonneau est établi sur chaque navire entrant dans un port quelconque de la Régence.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

Villefranche. — L'escadre de la Méditerranée a quitté notre port jeudi, vers 1 h. 1/2. M. Decrais, préfet de Nice était venu faire sa visite d'adieux à l'amiral. Il a été débarqué à Nice.

Nice. — Nous croyons savoir que la distribution des prix au Lycée de Nice sera présidée par M. Decrais, préfet du département des Alpes-Maritimes.

Le discours traditionnel sera prononcé par M. Fochier, professeur de philosophie.

Cannes. — Il y avait grande fête, mardi soir, au collège Stanislas de Cannes; à cette heure avait lieu la distribution solennelle des prix aux élèves de cet Institut.

Une foule nombreuse, parmi laquelle figurait presque tout notre clergé, assistait à cette fête scolaire.

— La course de chevaux qui a eu lieu dimanche sur le boulevard de la Croisette et dans l'avenue du Masque de fer, a produit une somme de sept-cents francs, pour les inondés.

Toulon. — L'escadre est rentrée dans notre port, venant de Villefranche.

L'instruction du *Forfait* se poursuit activement. — On attend tous les jours une liste de promotion dans les corps de la marine.

Par suite de la mort récente de M. le Vice-amiral Excelmans, le nombre des places de vice-amiraux vacantes est porté à trois et celui des contre-amiraux à sept. La promotion du 4 août remplirait toutes ces vacances; elle comprendrait dix capitaines de vaisseau, autant de capitaines de frégate et vingt-cinq lieutenants de vaisseau.

On cite comme devant passer vice-amiraux: MM. Gicquel des Touches; Dupré; Bourgeois, et pour le grade de contre-amiral: MM. Lejeune; baron Grivel; Motter; Delacoux de Marivault; Lafon; Amet et Buret.

Marseille. — Mardi à midi est arrivé à Marseille, par le train rapide venant de Paris, Sa Hautesse Bargasch ben Saïd, sultan de Zanzibar.

Le sultan a été reçu à la gare par les autorités locales: M. le général Espivent de la Villeboisnet; M. Paul Fabre, secrétaire général de la préfecture; M. Dédebat, conseiller de préfecture; M. Tournaire, premier adjoint remplissant les fonctions de Maire; MM. les généraux Lewal et Guyon-Vernier; M. Duverdier, inspecteur principal de l'exploitation des chemins de fer; M. A. Bérard, qui a fait un long séjour à Zanzibar.

Sa Hautesse était accompagnée de M. Alfred Rabaud, son consul à Marseille, et de M. Hilarion Roux.

Après avoir passé quelques instants dans le salon disposé pour le recevoir, le sultan est monté dans une voiture de gala, dans laquelle ont pris place M. le général Espivent, ainsi que M. Fabre secrétaire général.

Le Sultan de Zanzibar, disent les journaux autrichiens, n'ira ni à Vienne ni à Constantinople. Des raisons politiques ont, paraît-il, modifié l'itinéraire primitif.

Le sultan s'embarquera à Marseille pour Jaffa, d'où il se rendra à Jérusalem. Il séjournera huit jours dans cette dernière ville; au Caire, il sera un mois entier l'hôte du khédivé. Il ne rentrera dans son empire qu'après avoir fait un pèlerinage à La Mecque et à Médine.

COURRIER DE PARIS

Cette semaine voit finir les concours du Conservatoire. Lesdits concours ont été cette année généralement assez médiocres. Pour la classe d'opéra il n'y a eu qu'une nomination parmi les élèves-femmes, un premier prix d'externe très-mérité. Pour la tragédie, résultat à peu près nul. Pour la comédie, quelques très-bonnes espérances. Pour le chant, un désappointement unanime. Détail à noter en passant: ce sont deux demoiselles qui ont obtenu les premiers prix des concours de violon et de violoncelle. Le sexe fort n'a qu'un premier prix à son avoir.

Les petits tapages de la sortie, les protestations qui se représentent chaque année, ne nous ont pas été épargnés. A ce propos a recommencé dans les journaux la vieille querelle. Le jury, disent les uns, ne récompense pas seulement l'élève qui a plu au public le jour du concours, il tient compte des travaux de toute l'année. Les autres protestent: nous devons, disent-ils, nous en rapporter à l'épreuve finale.

Pour ma part, je suis tout à fait de cet avis et je vais dire pourquoi.

Les élèves qui concourent sont appelés à paraître sur la scène, c'est-à-dire à affronter le public sans se troubler, à faire rendre à leur art tout ce qu'ils peuvent, sans se laisser intimider par la foule et par l'appareil extérieur. Vous avez beaucoup de talent chez vous? Je veux bien l'admettre, mais restez chez vous, je vous prie, ou bien si vous paraissez au théâtre, donnez-moi ce que j'ai le droit d'attendre d'un comédien maître de lui-même et de son art. Le public n'a que faire ici des génies en chambre.

Dimanche, fêtes sur toute la ligne... de l'Ouest! Grandes eaux à Versailles, et courses à Caen, en attendant Cabourg et Trouville! MM. les parisiens font leurs malles.

LÉON GUILLET.

FAITS DIVERS.

L'une des montagnes les plus célèbres et les moins connues du globe, le mont Ararat, a été récemment exploré par M. le baron de Thielmann, dont la *Revue de France* publie en ce moment la relation transcrite par M. le baron Ernouf. D'après les derniers travaux de l'état-major russe, l'altitude de l'Ararat, fort inexactement évaluée jusqu'ici, serait d'un peu plus de 5,500 mètres. Le médecin russe Parrot et quelques autres voyageurs prétendent être parvenus à la plus haute cime; mais les habitants des environs persistent à croire que l'Ararat est à jamais inaccessible et considèrent toutes les histoires d'ascension, comme des mensonges ou des blasphèmes. Ils sont convaincus que l'arche est toujours au sommet de la montagne, dans une espèce d'enfoncement qu'on distingue aisément de la plaine.

On annonce la mort de M. Singer, l'inventeur de la machine à coudre.

VARIÉTÉS. (*)

Le Château de Marchais.

Un marchand de chevaux de Caen, M. Aumont, acheta en 1801 à Madame de la Borde ses anciens domaines qui, à sa mort, furent vendus à un banquier de Paris M. Desprez, lequel les céda vers 1813 au comte Pourtalès écuyer de l'impératrice Joséphine. Mais le comte était retenu par les fonctions de sa charge auprès de son souverain; la ruine et l'oubli se faisaient de plus en plus menaçants autour de cette demeure, quand un heureux événement vint la rendre tout à coup à la lumière et à la vie.

Cet événement fut le pèlerinage à N.-D. de Liesse, en 1821, de S. A. R. la Duchesse de Berry. Sur les ordres du comte de Pourtalès, alors en Allemagne, le château fut restauré et mis en état de recevoir ses nouveaux

hôtes. La duchesse, venant de Laon, arriva à Marchais le 22 mai au soir. Des détachements de la garde nationale à cheval et des cuirassiers de Berry l'escortaient. Le bataillon de la garde nationale de Laon occupait les postes. Madame la duchesse de Berry fut reçue, au bruit des tambours et au son de la musique, par le baron de Telleyrand, préfet de l'Aisne, et le général Bessières, commandant le département. Il y eut dîner et réception dans les superbes salons du rez-de-chaussée. La Duchesse alla le lendemain faire ses dévotions à N.-D. de Liesse (1) Le soir, le château fut illuminé et les musiques de la garde nationale et des cuirassiers jouèrent pendant le dîner. Le 24, l'Evêque d'Amiens dit la messe dans la chapelle du château. Après la messe, les officiers furent présentés à la duchesse ainsi que les maires de Marchais et de Liesse. Une foule immense était accourue de toutes parts pour voir cette princesse aussi généreuse que belle, dont le nom devait rester célèbre dans l'histoire. Le départ eut lieu avec le même cérémonial que l'arrivée.

Le comte de Pourtalès céda son domaine de Marchais, en 1836, au comte Achille Delamarre, qui joignait à une fortune considérable un goût passionné pour les arts. Le château complètement restauré, s'enrichit bientôt des intelligentes acquisitions de son riche propriétaire et devint l'intéressant musée que nous pouvons admirer. Après l'avoir possédé pendant dix-huit ans, le comte Delamarre vendit en 1854 le domaine de Marchais à S. A. S. le Prince héréditaire, aujourd'hui Prince régnant de Monaco sous le nom de Charles III. Ce fut une bonne fortune pour la « belle maison » du cardinal de Lorraine; une nouvelle ère de gloire et de prospérité s'ouvrait devant elle; elle allait reprendre toutes ses habitudes princières d'autrefois.

Le prince et sa femme, la princesse Antoinette, née comtesse de Mérode, s'installèrent aussitôt à Marchais et y passèrent quelques mois chaque année jusqu'en 1856, époque à laquelle le prince succéda à son père Florestan 1^{er}. La Princesse Antoinette avait un goût particulier pour cette grande demeure: elle aimait à s'y occuper d'œuvres de charité: aussi sa mort survenue à Monaco en 1864 fut-elle un deuil pour Marchais et Liesse, et son souvenir s'y est-il conservé entouré de l'affection et de la reconnaissance publiques.

Charles III, devenu prince régnant, n'abandonna pas Marchais et en fit sa résidence d'été. Tous les ans, après avoir passé l'hiver dans l'antique et pittoresque palais de Monaco, rendez-vous, à cette saison, des souverains et des plus illustres personnages, S. A. S. revient régulièrement à Marchais et y habite parfois jusqu'à la fin de l'automne.

Doué de toutes les aptitudes du grand seigneur, intelligent, riche, aimant les arts, Charles III a tenu à faire de Marchais une demeure vraiment princière; il a continué et perfectionné les restaurations commencées par le comte Delamarre et chacun de ses séjours dans ce magnifique domaine est marqué par d'importantes améliorations et des embellissements nouveaux. L'ameublement des grands salons du rez-de-chaussée a été renouvelé, les galeries ont été restaurées, les deux perrons et le grand escalier reconstruits, sans parler d'une multitude de travaux destinés à consolider l'édifice et à le disposer pour une plus large hospitalité.

S. A. S. s'est occupée d'une manière spéciale des jardins et du parc qui entourent le château, très-négligés par le comte Delamarre; on fit de nouvelles plantations, on perça des avenues; tout est entretenu avec un soin exquis, et l'on peut dire maintenant que le parc de Marchais, avec ses hautes futaies, ses gazons toujours verts, ses eaux abondantes, ses massifs et ses allées admirablement dessinées est un des plus beaux qui existent.

Fidèle aux traditions de Marchais, le prince accueille avec empressement au château les prélats et les grands personnages qui vont prier à Liesse. Le 18 octobre 1855, S. Exc. le cardinal Gousset, archevêque de Reims, accompagné des évêques de Soissons, Evreux, Amiens, Saint-Dié, Valence, Bruges, Liège, Meaux, Beauvais et Le Mans, et d'un grand concours de peuple, se rendit processionnellement en pèlerinage à Notre-Dame de Liesse. LL. AA. SS. le Prince et la Princesse concoururent pieusement à cette solennité, puis elles donnèrent aux prélats, à leur suite nombreuse et aux principales autorités du département une hospitalité magnifique.

Deux ans plus tard, quand une fête non moins importante eut lieu à Liesse, à l'occasion du couronnement de N.-D. et que LL. GG. l'archevêque de Cambrai, les évêques d'Amiens, Blois, Nevers, Arras, Beauvais, Pruse (en Bithynie) et Médéah répondirent à l'invitation de l'évêque de Soissons et Laon, suivis de cinquante chanoines, huit cents prêtres et plus de vingt mille fidèles, les nobles châtelains tirèrent à honneur de prendre part à cette grande manifestation religieuse, d'en augmenter la pompe et d'offrir après la cérémonie un grand festin aux prélats et aux principaux personnages qui y avaient figuré.

Lorsqu'en 1873 les députations des associations catholiques d'ouvriers de Paris et de la France entière vinrent à Liesse déposer leurs prières aux pieds de N.-D., par une pieuse attention du Prince, le parc de Marchais, ouvert dans toute son étendue au cortège des pèlerins, avait été décoré à l'entrée et à la sortie de deux arcs de triomphe, et, sur tout le parcours, pavoisé d'oriflammes aux couleurs du Saint-Siège, de la France et de Monaco.

Plusieurs événements importants pour la Principauté ont laissé un souvenir au château de Marchais. C'est là que le Prince Charles III ratifia le traité douanier conclu en 1865 entre les gouvernements de France et de Monaco, et reçut une gracieuse lettre de l'empereur avec le grand cordon de la Légion d'honneur.

C'est dans la jolie chapelle du château que, le 21 septembre 1869, fut célébré au milieu de rejoissances publiques, le mariage de S. A. S. le Prince Albert, Prince héréditaire de Monaco, avec la princesse Marie Victoire de Hamilton.

On ne reconnaîtrait pas le châtelain princier de Marchais si l'on n'ajoutait que tout en se consacrant à la restauration et à l'embellissement de son domaine, il ne cesse de se préoccuper du bien-être physique et moral des habitants de cette commune; ses institutions de bienfaisance, les écoles, l'église, etc., rien n'échappe à sa haute protection et à sa généreuse surveillance. Mais il est un monument qui, à lui seul, témoigne de la libéralité du Prince à l'égard de Marchais: c'est le presbytère bâti aux frais de S. A. S. et offert à la commune, et dont l'inauguration solennelle a été faite le 25 octobre 1866. Rien d'élégant et de confortable comme cette demeure qui s'élève entre cour et jardin, à proximité de l'église, au milieu du village, attirant l'attention des nombreux pèlerins et redisant à tous la pieuse munificence du Prince.

Telle est en résumé à longs traits, l'histoire de Marchais; par les souvenirs qui s'y rattachent, par les objets d'art qu'il renferme, par son architecture Renaissance, par le magnifique parc qui l'encadre, par le haut rang de son possesseur actuel, il figure à juste titre parmi les plus remarquables châteaux de France.

G. LEROU.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 26 Juillet au 1^{er} Août 1875.

ST-TROPEZ. b. *St-François*, français, c. Feraud, vin.
 GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, sable.
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Fochon, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.
 NICE b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.
 MENTON. b. *l'Amant*, id. c. Palmaro, sur l.
 ID. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, fûts vides.
 NICE. brick-g. *Eulalie*, id. c. Putzi, sur lest.
 COLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, sable.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Fochon, id.
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moute, id.
 MENTON. brick-g. *la Caroline*, id. c. Vincent, fûts v.
 NICE. b. *Jeune Eloïse*, id. c. Barali, sable.
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.
 GOLFE EZA. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, chaux.
 SUNDERLAND. Trois mâts, *Coronella*, anglais, c. Xayleton, houille.

Départs du 26 Juillet au 1^{er} Août 1875.

GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, français, c. Fornero, s. l.
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Fochon, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 NICE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.
 VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.
 MENTON. b. *l'Amant*, id. c. Palmaro, vin.
 ST-TROPEZ. b. *St-Joseph*, id. c. Palmaro, fûts vides.
 NICE. b. *St-François*, id. c. Feraud, sur lest.
 GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
 ID. b. *l'Alexandre*, id. c. Fochon, id.
 ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Moute, id.
 ID. b. *Thérésine*, id. c. Musso, id.
 CETTE. brick-g. *la Caroline*, id. c. Vincent, f. vides.
 VILLEFRANCHE. b. *Jeune Eloïse*, id. c. Barali, s. l.
 ID. b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.

(*) Voir le numéro des 20 et 27 Juillet.

(1) Voir, à ce sujet, la notice de M. Brayer.

A céder Clientèle Médicale. dans une commune importante du département du Var, voisine du chef-lieu. — S'adresser à M. Perreymond, interne à l'Hôtel-Dieu à Toulon.

CABINET de LECTURE
Grande Maison Nave, à la Condamine.
ABONNEMENT AU MOIS
Ouvrages de toute sorte. — Vente de musique.

Location & vente de Pianos
S'adresser à l'hôtel de la Condamine
VENTE DE MUSIQUE

AGENCE DE LOCATION
FÉLIX GINDRE
Expéditionnaire, au Port, à Monaco
Villas — Appartements meublés ou non meublés
Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

GRAND DÉPOT
de
VINS FINS DE CHAMPAGNE

de la maison Charles RIVART, de Reims.
Vente en gros et en détail, à prix de facture, chez M. VIGUIER, grande maison Nave, à la Condamine.

LEMAIRE DENTISTE DIPLOMÉ,
En face l'hôtel de la Condamine
Fait toutes les opérations relatives à son art. — Confectionne et place les dents et Dentiers d'après les systèmes les plus nouveaux.

AVENDRE OU A LOUER
près du Casino
JOLIE VILLA
Très richement meublée
Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo,
S'adresser à la villa, avenue St-Michel.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 10 MAI 1875. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	477	481	479	501	487
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		mixt.	mixt.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	dir.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille			mat.	mat.	mat.	soir	soir
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	9 47	10 02		3 04
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	11 29	1 40	3 04		7 20
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 04	10 06	12 26	2 30	4 02		8 17
11	1 35	» 95	» 75	Nice } départ	8 16		12 43	2 45	4 20	6 »	8 42
9	1 10	» 80	» 60	Villefranche-sur-Mer	8 30		1 »	2 57	4 32	6 11	8 53
7	» 85	» 65	» 45	Beaulieu	8 37		1 07	—	4 39	6 18	9 »
2	» 70	» 55	» 35	Eze	8 45		1 19	—	4 47	6 26	9 09
10	1 20	» 90	» 65	Monaco	9 03		1 34	3 22	5 02	6 40	9 23
19	2 45	1 85	1 30	Monte Carlo	9 08		1 40	3 28	5 08	6 46	9 29
173	19 15	13 55	9 65	Menton	9 33		2 15	3 49	5 30	7 04	9 47
				Vintimille heure de Rome	11 45		4 07	5 58	7 40	soir	soir
				Gènes	6 05		10 20	10 50	8 16	—	—

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	mixt.	mixt.	mixt.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	mixt.
	mat.	mat.	mat.		mat.	mat.	soir.	soir.	soir.			
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.				7 05		1 05	4 15	
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris				12 15		7 05	10 20	
10	1 20	» 90	» 65	Menton			7 24		11 04	4 35	7 30	
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo			7 48		11 24	4 56	7 50	
7	» 85	» 65	» 45	Monaco			8 »		11 31	5 03	7 58	
9	1 10	» 80	» 60	Eze			8 13		11 44	5 16	8 11	
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu			8 21		11 52	5 24	8 19	
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer			2 29		12 06	5 31	8 27	
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée			8 42		12 19	5 43	8 40	
173	21 30	16 »	11 70	Nice } départ	6 08	mat.	10 15	12 35	2 07	5 55	9 06	
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	7 19		11 28	1 48	3 11	6 53	10 02	
				Toulon	12 04		4 14	7 40	7 29	—	—	
				Marseille	2 22		6 27	9 45	9 05	—	—	

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO
Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.
Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

En vente à l'imprimerie du Journal:
MONACO ET SES PRINCES
Par H. Méviev.
Deux volumes in-8° — Prix : 6 francs.
MONACO-GUIDE
Prix : 2 francs.

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO.
Prix : 3 Francs.
Sous presse, pour paraître prochainement :
CODE PÉNAL

35 minutes de Nice **MONACO — MONTE CARLO** 20 minutes de Menton

La **Principauté de Monaco**, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.
L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.
La presqu'île de **Monaco** est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.
Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.
En regard de l'antique et curieuse ville de **Monaco**, dominant la baie, est placé **Monte Carlo**, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

la splendide **Hôtel de Paris**, le **Casino** et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.
Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.
Le **Casino** de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Établissements des bords du Rhin : théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.
La rade de **Monaco**, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à **Trouville**, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.
Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.
La seule rade possédant un **Casino** qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.
A **Monte Carlo**, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.